



Programme des Nations Unies pour l'environnement

# PNUE - Substances chimiques

## Convention de Stockholm sur les POP

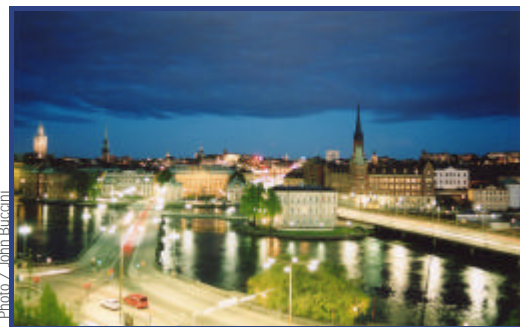
Jun 2001

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) contribue à protéger la santé et l'environnement dans le monde. Pour sa part, l'Unité des substances chimiques du PNUE agit, au sein du système des Nations Unies, comme le principal catalyseur des actions concertées entreprises à l'échelle mondiale en faveur d'une gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques dangereuses.

Située à Genève en Suisse, l'Unité des Substances chimiques du PNUE œuvre en faveur du développement durable en servant de force catalytique aux actions vitales globales et en renforçant

Le 22 Mai 2001, 127 gouvernements ont adopté la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP). Les POP sont des substances chimiques persistantes, qui s'accumulent dans les tissus adipeux, se propagent dans la chaîne alimentaire et sont nocives pour la santé et l'environnement. L'adoption de la Convention, et sa signature consécutive par 92 parties, est l'aboutissement de négociations entreprises depuis juin 1998. Reconnaisant le besoin urgent d'une action globale pour protéger la santé humaine et l'environnement des POP, le Conseil d'administration du PNUE avait demandé en 1997 des négociations à cet effet.

La Convention a pour objectif d'éliminer ou de restreindre la production et l'utilisation de tous les POP produits volontairement (par exemple, les substances chimiques industrielles et les pesticides). Les produits chimiques destinés à être éliminés en premier sont: aldrine, chlordane, dieldrine, endrine, heptachlore, hexachlorobenzène (HCB), mirex, toxaphène, biphényles polychlorés (PCB). L'utilisation du DDT n'est autorisée que dans la lutte contre les vecteurs pathogènes, jusqu'à ce que des méthodes alternatives sans risque, abordables et efficaces soient trouvées. Les pays doivent fournir un effort tout particulier afin de procéder à l'identification, à l'étiquetage et à l'élimination, d'ici à 2025, des équipements contenant des PCB et d'assurer une gestion écologiquement rationnelle de ces déchets d'ici 2028.



Stockholm

Photo / John Buccantini

La Convention a également pour objectif de minimiser, voire d'éliminer à terme, dans la mesure du possible, les rejets de POP, tels que les dioxines et les furanes produits involontairement.

Les stocks et les déchets contenant des POP doivent être gérés et éliminés d'une manière sûre et efficace et écologiquement rationnelle en tenant compte des règles, des normes et des lignes directrices internationales. Il est demandé à chaque Partie de développer un plan afin de mettre en application ses engagements en accord avec la Convention.

La Convention impose par ailleurs des restrictions commerciales; elle prévoit une procédure permettant l'inscription d'autres POP sur la liste. Les gouvernements ont mis en place un mécanisme de financement intérimaire comprenant le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) comme entité principale pour aider les pays en développement et à économie en transition dans la mise en oeuvre de la Convention.



Photo / C. Lundin



Photo / R. Ryan



Photo / R. Ryan

## Renforcement des capacités nationales pour la gestion des POP

La conclusion d'un traité sur les polluants organiques persistants constitue un nouveau jalon dans le programme de renforcement des capacités de l'Unité des substances chimiques du PNUE. Pour l'année 2001 et au-delà, la priorité est accordée à l'assistance aux pays pour ratifier et appliquer la Convention de Stockholm. Le programme a pour objectif d'assister les pays à identifier leurs capacités et leurs besoins et à élaborer des plans de mise en oeuvre de la Convention. De nombreux pays pourront aller au-delà des plans de mise en oeuvre et entreprendre des actions ciblées. Le programme tiendra compte des bons résultats obtenus ces dernières années lors

des ateliers sur les dioxines/furanes, les PCB et les pesticides contenant des POP. L'aide de donateurs est assurée pour un certain nombre de projets se rapportant aux POP, y compris les méthodes alternatives à l'utilisation du DDT dans la lutte contre les vecteurs pathogènes, la gestion des PCB et la création d'inventaires des sources de dioxines et de furanes. Un protocole d'accord a été signé avec la Banque mondiale aux fins d'étoffer le programme et d'élargir la base de financement et les mécanismes d'aide aux pays. Le programme prend également en considération le lien étroit existant entre les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm.

# CONVENTION DE STOCKHOLM – Protéger la santé et l'environnement des POP

## Comment ?

### EN SE DEBARRASSANT DES POP EXISTANTS

- Eliminer les stocks obsolètes et indésirables de POP
- Identifier les équipements ayant contenu des PCB et les gérer rationnellement
- Eliminer les stocks de PCB de façon écologiquement rationnelle
- Identifier et tester des alternatives aux POP

### EN EVITANT DE PRODUIRE ET D'UTILISER DES POP

- Trouver et utiliser des alternatives
- Arrêter ou réduire la production et l'utilisation dans les années à venir
- Identifier les substances chimiques ayant des caractéristiques POP et éviter l'utilisation de nouveaux POP
- Limiter l'utilisation du DDT à la lutte contre les vecteurs pathogènes

### EN MINIMISANT LES REJETS DES POP QUI NE PEUVENT ÊTRE ELIMINES

- Identifier les sources et réduire les rejets involontaires des POP
- Promouvoir des mesures, y compris les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales
- Minimiser, et dans la mesure du possible, éliminer à terme tous les rejets de dioxines, furanes et de PCB

# Comment agir ?

## Evaluer la situation dans votre pays

- Dresser l'inventaire des sources et évaluer les rejets
- Evaluer les besoins et élaborer des programmes
- Evaluer les mécanismes de réglementation et autres normes
- Evaluer les capacités de gestion ou d'élimination des stocks et des déchets



## Trouver des solutions

- Désigner un point focal national
- Etablir les priorités nationales
- Identifier les besoins permettant de renforcer les mécanismes de réglementation et autres normes
- Mettre au point des stratégies d'action contre les POP
- Promouvoir l'information, la prise de conscience et les mesures éducatives
- Encourager la recherche et le développement



## PLAN DE MISE EN OEUVRE

## QUE VOUS FAUT-IL POUR AGIR ?

- Une assistance technique et financière pour la mise au point des programmes nationaux
- Une assistance technique et financière pour développer une capacité d'action
- Une assistance technique et financière pour l'application des solutions

## Rôle du PNUE dans la mise en oeuvre de la Convention de Stockholm

### Réseau POP

Le Programme de l'Unité des Substances chimiques du PNUE reçoit l'appui du réseau mondial des points focaux pour les POP. Désignés par les gouvernements, les organisations internationales et non gouvernementales, ces points focaux sont des experts dans de nombreux domaines concernant les POP.

La liste de ces contacts peuvent être consultée sur le site:

[www.chem.unep.ch/pops](http://www.chem.unep.ch/pops) pour trouver le point focal de votre pays.

James B. Willis, Directeur  
PNUE - Substances chimiques  
Maison internationale de  
l'environnement  
11-13, chemin des Anémones  
CH-1219 Châtelaine  
Genève, Suisse.  
Téléphone: (+41 22) 917 81 11  
Télécopie: (+41 22) 797 34 60  
Email: [chemicals@unep.ch](mailto:chemicals@unep.ch)  
[www.chem.unep.ch](http://www.chem.unep.ch)

*L'Unité des substances chimiques du PNUE dépend de la Division pour la technologie, l'industrie et l'économie du PNUE*

*En promouvant une gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques, le PNUE contribue à protéger la santé publique et l'environnement. Il oeuvre aussi en faveur du développement durable en catalysant les actions vitales globales et en développant les capacités nationales pour une gestion rationnelle des substances chimiques, grâce à l'échange d'information, la formation et le développement des capacités.*

*Pour obtenir une liste complète des publications, des bases de données et des sites web, se mettre en rapport avec l'Unité des substances chimiques du PNUE.*

Le PNUE dispose d'une expertise approfondie en matière de POP. En 1997, le Conseil d'administration avait lancé la négociation sur un traité juridiquement contraignant appelé aujourd'hui Convention de Stockholm. Le PNUE a géré l'ensemble du processus qui a abouti à l'adoption de la Convention. Il a également mis en oeuvre

un programme de 5 millions de dollars des Etats-Unis destiné à renforcer les capacités et à promouvoir la prise de conscience. A cet effet, il a fait bénéficier les pays de projets et de

plus de 50 ateliers sur les POP, ce qui leur a permis de se préparer aussi bien pour participer aux négociations que pour s'acquitter ensuite de leurs obligations au titre de la Convention. Les lignes directrices actuelles du Fonds pour l'environnement mondial, concernant des activités habilitantes et incluant les programmes d'application, s'inspirent largement de l'expérience et de la contribution du PNUE. Actuellement, le PNUE administre des projets totalisant près de 10 millions de dollars des Etats-Unis pour aider les pays dans l'élabo-

ration de leurs propres programmes de mise en oeuvre de la Convention de Stockholm. De plus, il est mandaté par les gouvernements pour coopérer avec le Secrétaire du Fonds pour l'environnement mondial dans la mise sur pied d'un réseau d'assistance aux capacités nationales, ce qui permettra aux pays d'accéder plus aisément

aux diverses sources de financement et d'assistance technique en matière de POP.

Le protocole d'accord conclu entre le PNUE et la Banque mondiale permet d'accéder

à une base de financement plus large et à une meilleure coordination de leurs programmes relatifs aux POP. En sa qualité de Secrétaire de la Convention de Stockholm sur les POP, de la Convention de Rotterdam sur le consentement préalable en connaissance de cause et de la Convention de Bâle sur les déchets dangereux, le PNUE intègre les programmes de trois conventions multilatérales globales traitant des polluants organiques persistants.

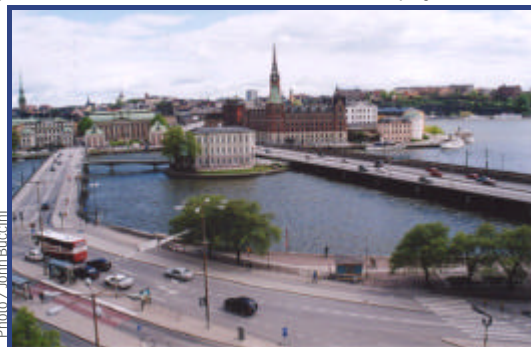


Photo: John Buccioli



Photo: Tom Bonnait